

P.  
f. 20.6

AMBASSADE DE SUISSE  
EN ISRAËL

TEL-AVIV, le 31 mai 1961

Téléphones 66689 et 66690  
Achad Haam Street 52

Réf. EM/bo

RAPPORT POLITIQUE NO 2

CONFIDENTIEL

Monsieur Max Petitpierre  
Conseiller fédéral  
Chef du Département politique  
B e r n e

Monsieur le Conseiller fédéral,

A toutes fins utiles, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'un diplomate français en poste à Tel-Aviv a raconté ce qui suit à mon premier collaborateur.

1. Au cours d'un entretien que ce diplomate a eu à Paris avec M. Messmer, Ministre des armées, celui-ci lui aurait raconté pourquoi la Guinée et la France se sont brouillées.

L'affaire remonterait au moment où le Général de Gaulle a fait sa tournée en Afrique avant le référendum par lequel les Etats de l'Afrique française ont décidé s'ils voulaient ou non rester dans la communauté. La Guinée ne paraissait pas plus que les autres Etats africains désireuse de rompre avec la France. Le Président Sekou Touré manifestait de l'admiration pour le Général de Gaulle et sa politique africaine. Il avait cru pouvoir admettre que le Général était partisan non seulement de l'indépendance des peuples africains, mais aussi d'une sorte de condamnation du colonialisme et des faiblesses de la politique africaine de la IVème République. Il ne se serait pas rendu compte qu'une telle condamnation

- 2 -

porterait aussi sur l'oeuvre de la France en Afrique et que, quelque soit l'opinion du Général sur ses prédécesseurs et leur politique, de Gaulle ne pourrait admettre qu'on touchât à ce que la France avait fait en Afrique. Il rédigea donc en conséquence le discours qu'il devait prononcer pour marquer l'arrivée du Général à Conakry. Il remit ensuite son discours à M. Messmer lui-même en le priant de vérifier si les idées exprimées étaient bien conformes à celles du Chef de l'Etat. M. Messmer, absorbé par ses fonctions, oublia de lire le texte qui lui avait été soumis. Le Président Sékou Touré, n'ayant pas reçu d'observation sur son discours, admit que M. Messmer et le Général n'avaient pas eu à lui en faire. Il prononça donc son discours tel quel.

Quand le Président de Gaulle entendit les propos de M. Sékou Touré, on le vit tout d'un coup "vieillir de dix ans", selon l'expression même du Ministre Messmer. Il n'eut pas un mot ensuite pour M. Sékou Touré lorsqu'ils rentrèrent ensemble dans la voiture officielle et après un bref entretien en tête à tête avec celui-ci, il déclara à sa suite: "Faisons nos malles. Allons-nous-en. La Guinée est perdue pour la France et la communauté".

2. Selon les rapports politiques parvenus de Paris à l'Ambassade de France à Tel-Aviv, l'influence américaine a été déterminante pour décider le Général Challe à déclencher la révolte d'Alger. Le Pentagone est ouvertement favorable à l'idée de l'Algérie française, contrairement à l'administration américaine. Au cours d'entretiens secrets à Paris, le Général Challe a re-

- 3 -

çu la promesse formelle d'Allan Dulles que si l'armée prenait le pouvoir en Algérie, elle recevrait l'appui des Etats-Unis. C'est seulement après avoir reçu ces assurances que le Général Challe s'est décidé à provoquer la rébellion des généraux.

Les allusions parues dans la presse française à ce sujet sont tout à fait conformes aux constatations faites par le gouvernement, en dépit des démentis américains.

La plupart des diplomates de l'Ambassade de France connaissent personnellement le Général Challe et le tiennent en haute estime. Au jour même de la révolte, alors qu'on ignorait tout de ces contacts avec les Américains, l'un de ces diplomates déclarait à mon collaborateur qu'il n'était pas concevable que le Général Challe ait déclenché cette révolte sans avoir des appuis très sérieux.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

